

Regroupement de 2 écoles et rénovation globale

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À NÉRONDES

Centre-Val de Loire, département du Cher (18)
Commune de 1 466 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Nérondes

Les autres acteurs :

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SEM TERRITORIA

Architecte : Elise Joliet

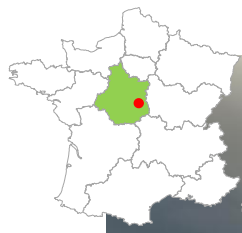
Accompagnement maîtrise d'usage : Canopé

Le projet en bref :

- Rénovation pour accueillir 3 salles de classe et un espace pour la sieste
- Changement des portes et fenêtres
- Extensions (sanitaires PMR, chaufferie, local ménager, rangement des équipements extérieurs, etc.)
- Installation de LED

Les points forts :

#isolation cloisons #matériaux biosourcés
#forts gains énergétiques



1970

Année de construction du bâtiment



295 M²

Surface rénovée totale



104

Elèves au sein de l'école



81 %

Economie d'énergie visée



1 M€

Montant total prévisionnel de l'opération



THIERRY FERRAND

Maire de Nérondes

Quelles étaient vos premières préoccupations lors de la rénovation ?

En mai 2019, l'école élémentaire était victime d'un incendie criminel. À la suite de cet incident, plusieurs options s'offraient à nous. Réhabiliter la partie brûlée de l'école, choisir un nouveau site ou rénover l'école entièrement. Nous avons choisi cette dernière option. Cela a libéré d'autres locaux nous permettant de rassembler sur le même site l'école maternelle et l'école élémentaire, qui partagent la même cantine. L'objectif était également de faire des économies d'énergies.

Pourriez-vous nous en dire plus sur le déroulé de la procédure de rénovation ?

La première étape a été de constituer un audit énergétique, une obligation pour prétendre aux subventions, qui tiennent compte des progrès en matière énergétique. Nous avons également réalisé un audit sur la structure du bâtiment ainsi qu'un diagnostic amiante. C'est ensuite que l'architecte a monté son projet.

Quelles sont les différentes parties prenantes autour de ce projet ?

Nous avons été accompagnés par la SEM TERRITRIA qui a agi comme assistant maîtrise d'ouvrage déléguée. Dans le cadre de l'AMI MOD de la Banque des Territoires et de la FedEPL, nous avons reçu un co-financement de 20 000 euros. Après consultation, nous avons sélectionné notre architecte, Madame Elise Joliet, qui a réalisé l'entièreté du projet de réhabilitation de l'école maternelle.

La bonne idée

Concerter les différentes parties prenantes. Il y a eu une véritable cohésion d'équipe au sein du conseil municipal. Les enseignants et les parents d'élèves qui siègent au conseil d'école ont également eu leur mot à dire.

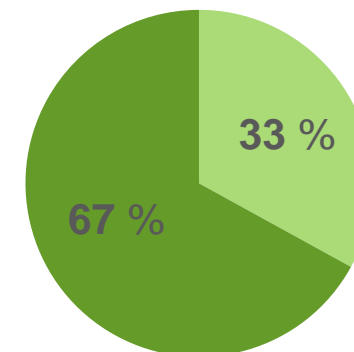


Et demain ?

Un dernier audit énergétique aura lieu à la fin des travaux pour mesurer les gains d'énergie.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1M€. Le montant total des subventions est de 700 000€ (DETER, Région, Département et 20 000€ dans le cadre de l'AMI MOD lancé par le programme EduRénov). La commune a autofinancé 337 100€.



■ Autofinancement ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

